
REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 13 FEVRIER 2023
RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau directeur du comité territorial de rugby de La Réunion s'est réuni le 13 février 2023 à 17 heures.

Etaient présents : Daniel Blondy, Monique Cathala (en visio-conférence), Nikos Mothe, Marie-Hélène Neyra (en visio-conférence), Stéphane Marquer (en visio-conférence) et Jean-Michel Bouchon

Ordre du jour :

- Préparation de la venue du trophée de la Coupe du Monde
- Demande d'autorisation pour l'organisation d'un plateau M6 (5 ans révolus) à Saint-Paul le dimanche 16 avril 2023
- Demande d'autorisation pour l'organisation du *Challenge Delmas* à Saint-Pierre le 28 mai 2023
- Compatibilité entre la licence compétition et la pratique du rugby loisir (suite à la réponse de la direction des affaires juridiques de la FFR)
- Proposition de formation sur les *techniques d'analyse vidéo*
- Participation éventuelle à la *Semaine Olympique et para olympique* du 3 au 8 avril 2023
- Rappel des modalités d'attribution des médailles fédérales
- Information sur la formation des apprentis *Campus 2023*
- Information sur les modalités de déroulement du *contrat de syndic* pour la gestion de la Nouvelle Maison des Sports
- Questions diverses

Demande d'autorisation pour l'organisation d'un plateau M6 (5 ans révolus) à Saint-Paul le dimanche 16 avril 2023

Le RC Saint-Paul sollicite l'autorisation d'organiser un rassemblement départemental dénommé « Rencontre Ti Tang » sur le stade Sabiani pour les U6 (joueurs ayant plus de 5 ans), avec le concours de la commission EDR.

Accord du bureau directeur.

Demande d'autorisation pour l'organisation du *Challenge Delmas* à Saint-Pierre le 28 mai 2023, après avis de la commission EDR

Avis favorable de la commission EDR

Accord du bureau

Compatibilité entre la licence compétition et la pratique du rugby loisir.

La direction des affaires juridiques de la FFR a précisé qu'un licencié « compétition » dispose de la possibilité de participer à des rencontres de rugby loisir, sans avoir à solliciter une nouvelle licence.

Le bureau constate par ailleurs que la commission loisir organise des rencontres « loisir » destinées aux seuls licenciés « loisirs » (selon le cas : avec placage (LO) ou sans placage (LOSP)). Ces rencontres doivent être distinguées des tournois « open » se déroulant selon les règles du rugby à 5.

Proposition de formation sur les *techniques d'analyse vidéo*

Une session de formation en direction des salariés et de dirigeants bénévoles de la branche sport, pris en charge à 100% dans le cadre des actions collectives AFDAS, portant sur les techniques de l'analyse vidéo, est fixée les 13 et 14 mars 2023.

L'information sera transmise à nos salariés (techniciens) et aux clubs.

Participation éventuelle à la *Semaine Olympique et para olympique* du 3 au 8 avril 2023

Aucun événement particulier n'est prévu durant cette période.

Rappel des modalités d'attribution des médailles fédérales

Le comité a été saisi par un adhérent sur les modalités d'attribution des médailles fédérales.

Marie-Hélène Neyra se charge de la réponse.

Information sur la formation des apprentis *Campus 2023*

Une réunion est fixée avec les apprentis et les tuteurs mardi 14 février.

Marie-Hélène Neyra participera à cette réunion.

Information sur les modalités de déroulement du *contrat de syndic* pour la gestion de la Nouvelle Maison des Sports

Jean-Michel Bouchon a participé à une réunion informelle avec les co-propriétaires de Nouvelle Maison des Sports. Un courriel a été adressé au Syndic pour lui rappeler ses engagements (remise des comptes au 1^{er} février, fixation d'une date pour l'AG ...) et insister sur l'urgence des travaux à mettre en œuvre (climatisation, élagage ...)

Lors de la prochaine AG, il sera proposé la constitution d'un conseil syndical.

Il sera décidé de la désignation du syndic, à compter du 1^{er} juillet 2023. Des candidats à cette fonction pourront être proposés et invités à transmettre leurs offres financières.

Point sur l'état de préparation de la venue du trophée de la Coupe du Monde

La préparation se poursuit avec l'équipe des apprentis bac +5.

Le nombre des nouveaux partenaires augmente. Une réunion avec ceux-ci et avec les bénévoles devrait se tenir d'ici à la fin du mois.

La mobilisation des élus (notamment du bureau) est indispensable et une réunion est fixée mardi 14 février à 15 heures. Y participeront : Daniel Blondy, Monique Cathala, Marie-Hélène Neyra et Jean-Michel Bouchon.

Question diverse

- Intermétra propose une matinée d'information le 28 février portant sur la santé et la sécurité au travail et les obligations de l'employeur. Delphine Le Guillou et Jean-Michel Bouchon y participeront.

La prochaine réunion de bureau est fixée au 28 février 2023 à 17 heures au siège du comité

La séance est levée à 19 heures.

Daniel BLONDY



Président de Comité territorial

Jean-Michel Bouchon



Secrétaire général